

Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de Fibois 06 et 83 – Exercice 2012

Le 08 novembre 2013 au Crédit Agricole à Saint Laurent du Var

Rédacteurs : Hayeth SIDHOUM, Chargée de mission de Fibois 06 et 83



De la droite vers la gauche :

M. André JAUFFRET, Trésorier de FIBOIS 06 et 83 ; M Gaston FRANCO, Président des COFOR 06 ; M. Paul COULOMP, président de FIBOIS 06 et 83 ; M. Nello BROGLIO, Président des COFOR 83 ; M Charles LAUGIER, Conseiller Régional en charge de la forêt

Pour cette édition de notre AG, ce sont 58 personnes qui ont participé (professionnels de l'amont vers l'aval de la filière, organismes et institutionnels).

Résumé de la matinée

L'Interprofession des Alpes-Maritimes et du Var a organisée son Assemblée générale au sein du Crédit Agricole à Saint Laurent du Var. Ce fut l'occasion pour les divers acteurs de ce réseau (58 participants dont les organismes, les institutionnels, partenaires de FIBOIS 06 et 83 mais également les professionnels de l'amont vers l'aval de la filière) d'être informés des actions menées par l'Interprofessions durant l'année 2012 et de comprendre le fonctionnement de l'association pour ceux qui ne la connaissait pas avant.

L'assemblée générale organisée une fois l'an est l'occasion de rencontres et d'échanges entre les acteurs et partenaires de la filière forêt et bois. Cette matinée interprofessionnelle est également l'occasion pour l'Interprofession d'organiser des conférences sur des sujets d'actualités. Cette année, c'est l'exploitation des bois en montagne et la RT 2012 qui ont été au centre des débats en seconde partie de matinée.

L'assemblée générale, ouverte à tous comme à chaque édition, a été l'occasion pour FIBOIS 06 et 83 de convaincre son auditoire de la diversité des actions qu'elle construit tout au long de l'année. Des actions qui servent les entreprises mais également les autres maillons de la filière pour notamment consolider un dialogue nécessaire entre les différents acteurs d'une filière qui reste complexe et fragile.

Ce fut également l'occasion de renouveler le bureau et le CA de l'association, d'acter le changement d'adresse du siège social désormais basé à Nice Leader et pour finir de valider les différents budgets prévisionnels avec les demandes de subventions.

Comme à son habitude FIBOIS 06 et 83 a finalement donné la parole à ses adhérents en vue de faire un point sur l'actualité de la filière. Cette année ce sont l'ONF, la Coopérative Provence Forêt et le syndicat des forestiers privés qui ont pris la parole.

L'assemblée générale et son déroulement



C'est devant un auditoire comptant 55 participants qu'a eu lieu l'assemblée générale de l'Interprofession de la Filière bois des Alpes-Maritimes et du Var, FIBOIS 06 et 83 à Saint Laurent du Var le 08 novembre 2013 en matinée.

La séance a débuté à 9 heures. **M. Paul COULOMP, président de FIBOIS 06 et 83 mais également chef d'entreprise, scieur exploitant forestier** a pris le premier la parole pour remercier les participants, les organismes de la filière partenaires et majoritairement adhérents à FIBOIS 06 et 83, les institutionnels qui financent l'association mais qui sont également des partenaires avec qui Fibois collabore très souvent et également les entreprises qui ont pris sur leur temps de travail pour assister à cette matinée interprofessionnelle.



■ C'est ensuite **Monsieur Gaston FRANCO**, Député Européen et Président des COFOR 06 (adhérents à FIBOIS 06 et 83) qui a longuement pris la parole. M Franco a parlé de sa mission de député européen tout en faisant le lien avec la question forestière. Il a décrit le dynamisme du Sous-groupe de travail "Forêt" qu'il préside au sein de l'Intergroupe "Changement climatique, Biodiversité et développement Durable "du Parlement européen. Il a évoqué la nouvelle stratégie forestière proposée récemment par la commission européenne et qui fixe 8 priorités dont les principaux mots clés seraient : changements climatiques, compétitivité et innovation, connaissance et gouvernance...M

FRANCO a parlé de l'avenir de la filière et de sa structuration et c'est à ce propos qu'il a évoqué la question du bois énergie et des déchets verts et qu'il a dit son optimisme quant à la mise en œuvre du projet de scierie modèle du Broc. Il a également mentionné la formation aux métiers du bois en mettant l'accent sur les projets de la Fondation Don Bosco qui a mis en place une formation à la construction bois depuis quelques années et qui peine à trouver des stages en entreprises pour ses élèves. M Franco a donc lancé un appel pressant aux entreprises pour qu'ils se mobilisent et s'organisent pour accueillir ces jeunes stagiaires.



■ **Monsieur Charles LAUGIER**, Conseiller Régional en charge de la forêt, représentant M. Michel Vauzelle, Président du Conseil régional PACA, prend la parole. Il brosse un tableau de la filière bois et forêt en région PACA, décrivant les opportunités et les enjeux d'avenir de cette filière. Il parle du rôle des entreprises et de la nécessité pour la région de renforcer les stratégies de développement, à la croisée des enjeux économiques et du développement durable. Il rappelle le rôle de la région et son engagement vis à vis de la filière et ce depuis de nombreuses années au travers notamment des aides financières octroyées aux entreprises de l'amont de la filière vers son aval, aux organismes de la filière

et autres subventions pour entretenir la forêt, lutter contre les feux de forêts...Monsieur Laugier indique que la région et ses élus continueront dans les années à venir à apporter leur soutien à toutes les actions structurantes de la filière.



■ C'est au tour de **M Nello BROGLIO**, Président de l'association des Communes Forestières du Var et Maire des Adrets de l'Esterel, de prendre la parole. Il indique que c'est avec plaisir que l'association des Communes Forestières du Var adhère désormais à FIBOIS 06/83. Il énumère les différents freins au développement de la filière et explique qu'au vu des enjeux d'avenir avec les deux projets de co-génération de Gardanne et de Brignoles, la restructuration des services de l'ONF et les toutes récentes négociations sur les financements européens...il semblait important de se rapprocher de l'interprofession en vue de mieux préparer l'avenir de la filière par la mise en place d'actions partenariales et concertées. Il rappelle à ce sujet que déjà une journée de sensibilisation des élus varois à la

construction bois avait été organisée en partenariat avec FIBOIS 06 et 83 et que cette journée avait été un succès donc à renouveler. Pour finir M BROGLIO rend hommage à la détermination et au courage de la famille Salivet victime, à la veille de son inauguration, d'un incendie qui a détruit les installations de la toute nouvelle usine de production de granulés.



■ **M André JAUFFRET**, trésorier de l'association et gérant d'entreprise (scierie/exploitation forestière) prend la parole pour annoncer l'ouverture de l'assemblée générale de Fibois 06 et 83 pour l'exercice 2012, ceci après avoir vérifié que le quorum était atteint, il passe la parole au président qui présente son bilan moral.

■ **M. Paul COULOMP**, Président de FIBOIS 06 et 83 mais également chef d'entreprise (scierie/exploitation forestière) rappelle les objectifs fixés lors de la création de Fibois 06 et 83 avec les partenaires :

- Offrir un lieu de concertation et d'échanges à l'ensemble des partenaires de la filière,
- améliorer les performances de la filière et la promouvoir tout en représentant les intérêts de ces acteurs,
- mutualiser et contribuer à la construction d'une plate-forme solidaire et d'échanges,

Il rappelle que depuis plus de 10 ans l'Interprofession tente :

- d'être un relais de l'information pour les entreprises mais aussi pour ceux qui souhaitent : construire en bois, gérer leurs forêts, acheter du bois, se former dans le bois, trouver un emploi dans la filière ou recruter...
- de soutenir les actions menées par nos partenaires et les organismes qui adhèrent à FIBOIS 06 et 83
- de participer à travers une réflexion concertée à la définition de politiques forestières territoriales
- de nous rapprocher du grand public pour faire connaître la forêt, le bois et ses métiers
- d'aider les entreprises : les informer, les soutenir, les mettre en réseau, les promouvoir, les encourager à se former, à innover, à communiquer

Il note que les efforts déployés par l'association ces dernières années pour se rapprocher des entreprises et pour collaborer dans un esprit de solidarités et de partage avec tous les acteurs de la filière a permis à l'association d'atteindre ses objectifs. Pour le démontrer, c'est la chargée de mission qui présente plus en détail les actions engagées par l'interprofession au cours de l'année 2012.

*Assemblée Générale de
 Fibois 06 et 83
 L'Interprofession de la Filière Bois
 des Alpes-Maritimes et du Var
 Nice, le 08 novembre 2013*



■ **Mme SIDHOUM** rappelle rapidement le mode de fonctionnement de l'association, son mode de financements et énumère les adhérents historiques ou plus récents de Fibois 06 et 83. Elle explique que les actions de l'association sont organisées selon 3 axes principaux et liste l'ensemble des actions menées durant l'année 2012 et qui se répartissent selon ces 3 axes : l'animation de la filière et la promotion du matériau bois dans la construction avec l'organisation des journées de sensibilisation à la construction bois ou le salon « Construire en Bois » de la Trinité. Sur ce dernier sujet la chargée de mission dresse un rapide bilan de l'édition 2013 et décrit son mode de financement. L'accompagnement des entreprises et la contribution à la structuration de la filière avec la mise en place et le suivi du marquage CE et de la

certification PEFC dans les scieries ainsi que l'aide au montage de dossiers de demande de subventions lors de l'acquisition de nouveau matériel par les entreprises de la filière. La mise en réseau, le travail partenarial dans le domaine des politiques forestières territoriales ou de la formation et de l'emploi.

■ **M. JAUFFRET** reprend la parole pour présenter les comptes de l'association pour l'année 2012 qui se clôturent au 31 décembre 2012. Il détaille également les demandes de subventions publiques de l'association en cours et à venir.

■ **M. COULOMP** reprend la parole. Il propose le renouvellement des membres du bureau et du CA à élire pour 4 ans. Il indique la modification de l'article 3 des statuts qui fixe le siège social de l'association à Nice Leader au sein des bureaux de FIBOIS au lieu de DRAP au sein de la scierie Jauffret. Il mentionne la modification des articles 10 et 12 sur la durée du CA et du Bureau qui passent de 3 à 4 ans. Il informe l'assemblée que l'ensemble des documents administratifs de l'association comme les statuts et Comptes rendu d'actions sont en consultation libre auprès de la chargée de mission sur simple demande.

■ **M. JAUFFRET** passe aux délibérations sur l'ensemble des éléments qui ont été présentés en séance :

- Le rapport Moral du président, les actions 2012 et son bilan comptable sont adoptés à l'unanimité
- Les demandes de financements pour les deux années à venir 2014 et 2015 sont adoptées à l'unanimité
- Le renouvellement des membres du CA et du bureau de Fibois pour les 4 années à venir est adopté à l'unanimité
- Le Bilan de la 5ème édition du salon construire en bois et ses demandes de subventions sont adoptées à l'unanimité
- la 6ème édition du salon construire en bois de 2015 et ses demandes de subvention sont adoptées à l'unanimité
- le changement d'adresse du siège social, la prolongation de la durée de validité du CA et du bureau qui passent de 3 à 4 ans sont adoptés à l'unanimité



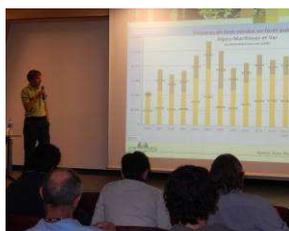
L'assemblée ayant délibéré, **M. COULOMP** reprend la parole pour clore la partie statutaire de l'assemblée générale ordinaire de Fibois 06 et 83 pour l'exercice 2012 et remercie chaleureusement l'assemblée pour sa participation et son attention.

Prise de parole des adhérents : actualité de la filière

Avant de passer à la partie conférences de cette matinée interprofessionnelle, le président a, comme à son habitude, donné la parole aux adhérents de la filière pour qu'ils nous parlent de leur actualité.



C'est **M. Julien SALIVET** de la Coopérative Provence Forêt qui a pris la parole en premier pour nous présenter son bilan annuel après un rapide rappel de ce que représente la Coopérative Provence forêt en PACA et sur nos deux départements (971 propriétaires forestiers adhérents, 51 923 ha de forêt, 05 techniciens forestiers, Var : 10 000 m³ de résineux et 8 000 stères mobilisés en moyenne chaque année et A-M : 5 000 m³ de résineux et 600 stères mobilisés en moyenne chaque année). Il dresse un bilan de la certification PEFC des forestiers privés par portage qui est en place depuis deux ans, qui fonctionne bien, en particulier dans le Var en termes de surfaces certifiées. Il rappelle les activités de la coopérative : mobilisation (plaquettes, petits sciage, bois d'œuvre et d'industrie, bois bûche) ; documents de gestion durable (avec 47 PSG dans les AM ET 246 dans le Var où la forêt privée est beaucoup plus importante) ; soutien technique ; Maîtrise d'ouvrage et Bois énergie (production de plaquette industrielle et domestique).



M. Florent BATTISTON, responsable commercial bois à l'ONF, Présente pour le Var et les AM un bilan statistique de la mobilisation des bois en forêts publiques pour la période 2002/2013 ainsi qu'une estimation des volumes et du chiffre d'affaires possibles pour 2013 (voir le CR détaillé réalisé par M Burtin en annexe). M Battiston nous explique une augmentation des volumes de bois mobilisés d'approximativement 10 000 m³ en 10 ans et une stabilisation sur les trois dernière années de ces volumes qui se situent en particulier sur les forêts communales autour de 66 0000 m³/an toute qualité et mode de vente confondues. Il note une demande en augmentation pour le bois de trituration et le bois énergie qui se vendent le plus souvent sur pied, avec des prix unitaires stables alors que les prix des bois façonnés sont en évolution positives.



M. Jean Loup BURTIN, Directeur ONF prend la parole pour nous donner sa vision concernant les perspectives d'avenir pour la mobilisation des bois dans nos départements en particulier au vu des possibilités d'augmentation notable de la demande du fait de l'émergence de grands projets industriels. Il rappelle que la mobilisation des bois se fait toujours dans une optique de gestion durable de la ressource ; que l'augmentation des volumes exploités passe obligatoirement par l'implication du propriétaire de la ressource qu'est la commune principalement ; qu'à l'avenir les volumes à mobiliser ne seront pas les plus faciles à exploiter (divers freins à la mobilisation des bois, conditions d'exploitation...) ni les moins chers donc. Il nous informe d'un projet en cours, qui vise un diagnostic de la ressource exploitable sur le territoire du Mercantour.



Mme ARAGON en premier plan et Mme BAILLON DHUMEZ, la nouvelle présidente du Syndicat.

Mme Marguerite ARAGON, présidente du Syndicat des Forestiers privés du 06, intervient notamment pour annoncer la passation de pouvoir quant à son poste de présidente du Syndicat. Elle remercie tous les partenaires du Syndicat et acteurs de la filière pour leur collaboration durant ces dernières années. Elle confirme les propos de M Burtin quant à la difficulté à venir pour mobiliser plus de bois notamment en forêts privées surtout dans le département des AM où la propriété est très morcelée, les propriétaires difficiles à identifier mais surtout à mobiliser. Elle nous présente la nouvelle présidente, Mme PESQUET BAILLON DHUMEZ, et indique qu'au regard des marges de progrès à réaliser, sa mission sera conséquente. C'est au tour de la nouvelle présidente de prendre la parole à son tour pour se présenter et indiquer qu'elle prend conscience de la charge qui lui incombe désormais et de la difficulté à prendre la suite de Mme ARAGON qui avait capitalisée durant de nombreuses années de présidence une bonne connaissance de la filière et de ses acteurs.

Après une courte pause, en seconde partie de matinée, les participants ont assisté à deux conférences l'une sur l'amont de la filière (exploitation des bois de montagne) et la seconde sur son aval (RT 2012).

CONFERENCES

Paul MAGAUD, Ingénieur FCBA, spécialisé en exploitation forestière **« Avancées de la recherche pour la mobilisation des bois en montagne »**



M. Paul MAGAUD a axé sa présentation sur l'évolution des matériels et techniques associés à l'exploitation et au débardage des bois en montagne.

Sa présentation comportait de nombreuses illustrations de machines en situation réelles qui ont beaucoup impressionné les participants.

Nous avons pu voir différents engins servant à exploiter les bois courts en situation de fortes pentes, (combinés d'abatage, abateuses/débardeuses...), démontrant à quel point les progrès techniques réalisés ces dernières années permettent aujourd'hui de mécaniser l'exploitation des bois dans des situations de pentes extrêmes (jusqu'à 70 % de pente dans le cas de machines à chenilles). Ces progrès transforment complètement les métiers et les conditions de travail des opérateurs qui sont nettement améliorées, avec plus de mobilité, de maniabilité, une sécurité et un confort des travailleurs largement augmentés...avec une bonne rentabilité.

Il passe au débardage des bois en grande longueur, parlant principalement du débardage au câble. Il cite toutes les sortes de câble existant en France et leurs caractéristiques, indiquant que 7 entreprises étaient équipées de câble mat sur remorques, 1 d'un câble mat sur camion et 4 de petits câbles mâts associés à un tracteur.

Il parle des principales évolutions sur skidders pour le débardage au tracteur : le câble synthétique, véritable révolution par rapport au câble en acier plus lourd et plus dangereux pour les opérateurs (mais plus cher) ; treuil associés à une grue et les treuils multiples (jusqu'à 4).

Pour finir notre conférencier fait un focus sur le débardage par câble aérien dans les Alpes du Sud, brossant d'abord un tableau des contraintes liées à l'exploitation des bois de montagne dans les Alpes à savoir une desserte jugée insuffisante, le manque de places de dépôt, les diamètres importants des bois. Il indique qu'en PACA et RA, ce sont

près de 70 000 m³ de bois qui sont débardés par câble chaque année, sur des chantiers d'altitude avec très peu de chantiers d'hivers. 08 entreprises sont équipées en câbles mâts et 02 en câbles longs sur remorques. Il cite quelques problèmes rencontrés notamment la difficulté à commercialiser les bois courts en scierie, les difficultés logistiques de mise en route de chantiers et le manque de personnel qualifié sur le marché du travail...

Monsieur Magaud termine son exposé sur une note positive en indiquant que les études menées auprès des entreprises telle que l'entreprise Campero Dettwiler du 06, démontrent que les entrepreneurs sont motivés et volontaires, qu'ils ont des compétences techniques complexes maîtrisées et diversifiées, que les productivités sont bonnes et que ces entrepreneurs sont prêts à investir si on leur offre une visibilité sur 5 ans.

Laurent ANGLESIO, Président de FIBOIS 04 / 05, Ingénieur en bureau d'étude Spécialisé en construction bois

« La RT 2012 et ses implications sur l'acte de bâtir en bois »



Pour commencer, M. ANGLESIO explique pourquoi il est aujourd'hui nécessaire d'améliorer la conception de nos bâtiments pour qu'ils soient moins énergivores : de nouveaux enjeux économiques et environnementaux et la fin d'une période d'opulence énergétique. Période faste qui a mené à des aberrations, comme la perte de savoirs faire de base qui permettaient tout naturellement aux professionnels de concevoir des bâtiments qui ne soient pas trop gourmands en énergie.

La RT 2012 est la nouvelle réglementation thermique française, née du Grenelle de l'Environnement, et qui fait suite à la RT 2005. C'est un outil qui vise à rendre nos bâtiments performants en termes de confort thermique tout en répondant aux nouveaux enjeux cités plus haut.

M ANGLESIO détaille techniquement la RT 2012 pour la rendre plus explicite. Il explique les 3 coefficients qui mesurent : l'efficacité énergétique du bât rapportée aux besoins (chauffage, refroidissement...), la température maximum admise pour le confort d'été et la consommation d'énergie (tous besoins confondus).

Il énumère les justificatifs à réunir pour montrer qu'on est en règle avec la RT 2012 et les contrôles auxquels on est susceptibles d'être soumis.

M. ANGLESIO ramène la problématique de la RT 2012 à la question de l'étanchéité à l'air des bâtiments. Cette question détermine la qualité du bâti (qualité de l'air, le confort thermique, confort acoustique,...). C'est également en jouant sur l'étanchéité à l'air du bâti que l'on peut réduire la quantité d'énergie consommée par une habitation. L'énergie utilisée pour chauffer, refroidir...cette énergie qui représente 75 % de l'énergie totale consommée par le bâti durant son cycle de vie.

Notre conférencier développe des informations techniques sur le sujet (comment la chaleur circule-t-elle et comment bloquer cette circulation, l'étanchéité à l'air en fonction des matériaux utilisés en construction, le rôle fondamental de l'air dans la fonction d'isolation d'un matériau, le lien entre la circulation de l'air et celui de la vapeur d'eau...).

Il passe à une description pratique des mesures à mettre en place pour : repérer et réparer les fuites d'air (dans un bâtiment, où localisent-on le plus souvent les fuites, quels matériaux utiliser pour réparer ?), éviter en amont qu'il y en ait et formaliser les mesures prises pour les éviter (cahier techniques d'exécution et prestation étanchéité qui liste les détails d'exécution).

Il conclut en précisant que la performance énergétique d'un bâtiment, c'est aussi un travail d'équipe avec une bonne coordination des différents corps de métiers en présence sur le chantier.

Chaque conférence a été suivie d'échanges dynamiques entre les participants et les conférenciers.

Pour finir, le Président de FIBOIS 06 et 83, a convié l'assemblée à partager un moment privilégié d'échanges autour d'un cocktail déjeunatoire.